**Proposition de courrier au chef d’établissement :**

*Madame / Monsieur le-la Principal.e*

*Madame / Monsieur le-la Proviseur.e,*

*Nous réclamons depuis 15 jours d’avoir le temps nécessaire pour partager notre peine et organiser le retour des élèves et l’hommage indispensable à notre collègue Samuel Paty, odieusement assassiné parce qu’il faisait le même métier que nous. Par son message tardif et méprisant de vendredi soir, le Ministre Blanquer bafoue cette volonté républicaine d’un hommage dans notre établissement en la réduisant à une simple minute de silence, à la lecture d’une lettre de Jean Jaurès inappropriée aux circonstances et en renvoyant sine die l’échange avec les élèves.*

*Face à cette incurie, nous prenons nos responsabilités et nous vous prévenons respectueusement, et dans le délai contraint que le ministre nous laisse, que l’accueil des élèves ne pourra pas se faire normalement lundi matin. Nous prendrons au moins 2 heures entre adultes dans l’établissement pour partager, échanger, et construire un hommage digne de ce nom à notre collègue.*

*Nous vous remercions de bien vouloir prévenir les familles, et de prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment face aux contraintes de transports scolaires, afin de permettre à l’ensemble des adultes de l'établissement de participer à ce temps d’émotion partagée et de construction de l’hommage.*

*Conscients de votre attachement à la qualité du service public d’éducation que Samuel Paty incarnait, nous n’imaginons pas une réponse négative de votre part. Cependant, si tel était le cas, nous userons de notre droit de grève lundi matin, seul moyen, face à votre refus, de prendre le temps nécessaire.*

*Cordialement,*

*La section SNES-FSU de l'établissement.*